



# « Concours : À la découverte de l'Irlande »

CONCOURS OUVERTS AUX COLLÈGES DE LA 6<sup>ÈME</sup> À LA 3<sup>ÈME</sup>

## Objectifs et modalités du projet :

La Maison de l'Europe propose aux classes de collèges publics et privés de la Sarthe de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> un concours autour de la découverte culturelle de l'Irlande.

[L'adhésion à la Maison de l'Europe](#) est obligatoire pour participer (adhésion annuelle de 40€ pour les collèges Cercle Europe et 50 € pour les autres).

Le questionnaire joint doit être rempli en classe entre le 7 janvier et le 1<sup>er</sup> février, sans aide de l'enseignant autre que méthodologique (organisation du travail, utilisation de l'outil numérique, ...). En faisant participer sa classe, l'enseignant certifie qu'il respecte cette clause. L'usage d'internet (et éventuellement d'un fonds documentaire) est nécessaire pour répondre aux questions. Plusieurs classes d'un même collège peuvent répondre au questionnaire. Chaque classe participante renvoie un seul questionnaire complété au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2019 à l'adresse [concours@europe-en-sarthe.eu](mailto:concours@europe-en-sarthe.eu), ce qui fera aussi office de bulletin d'inscription.

Les réponses sont attendues dans la langue dans laquelle les questions ont été posées, sauf indication contraire.

Lors de la correction des questionnaires par la Maison de l'Europe, chaque réponse se verra attribuer une note entre 0 et 5, pour un total maximum de 100 points par questionnaire. La clarté de la rédaction et les caractéristiques de l'écrit en général seront pris en compte. Deux classes dans chaque niveau seront déclarées gagnantes du concours.

Elles participeront à la journée « Les collèges et l'Europe en fête » le 2 avril 2019 à l'Abbaye de l'Épau. Cette manifestation permettra aux élèves de vivre des ateliers autour de l'Europe. Pour les collèges hors du Mans, le transport sera pris en charge par la Maison de l'Europe (sous réserve du maintien du financement du département).

Enfin, une page internet dédiée à ce concours (<http://europe-en-sarthe.eu/irlande>) sera disponible à partir du 7 janvier 2019. Vous y trouverez toutes les informations utiles ainsi que les questionnaires avec les images en couleur et les liens vers les vidéos.

## Calendrier :

Travail sur le questionnaire en classe	Entre le 7 janvier et le 1 <sup>er</sup> février
Date limite de réception des questionnaires	Vendredi 1 <sup>er</sup> février 2019
Proclamation des vainqueurs	Vendredi 22 février 2019
Journée « Les collèges et L'Europe en fête »	Mardi 2 avril 2019

**Nous attirons votre attention sur le fait que la participation à ce concours implique [d'adhérer à la Maison de l'Europe](#).**